



Pomme en concert pour la Fête de la musique !

Pages 17-22

Dossier : La santé, un bien essentiel

Page 12

L'eau, notre bien commun

COMMÉMORATION DE LA DÉPORTATION

La Municipalité et les associations d'anciens combattants se sont réunies pour rendre hommage aux victimes de la déportation. La cérémonie s'est tenue à huis clos, compte tenu de la situation sanitaire.



DR



Aumercier

COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945

Il y a 76 ans, la Victoire du 8 mai 1945 libérait la France de l'occupation nazie. Bien que la situation sanitaire ait empêché que la cérémonie commémorative se tienne en public, la Municipalité et les associations d'anciens combattants se sont réunies pour rendre hommage et se souvenir de celles et ceux qui ont lutté pour notre liberté.



Aumercier



Perrot

DON D'ORDINATEUR À DES ÉTUDIANTS

Grâce à la ligne Écoute jeunes, mise en place en mars dernier, la Ville a remis plusieurs ordinateurs à des étudiant-es qui en ont manifesté le besoin. La ligne Écoute jeunes est joignable au 07 78 80 06 30.



Aumercier

SEMAINE SENSIBILISATION HANDICAP

En mai, un peu plus de 470 élèves de CM1 et CM2 ont participé à des ateliers autour du handicap. Organisée par la mission handicap de la Ville, cette initiative a pour but de sensibiliser les enfants en les confrontant aux différents handicaps. Des animateurs-trices des accueils de loisirs ont participé à l'animation des ateliers. Les habitant-es de la résidence autonomie du Moulin ont participé à cette semaine en préparant les mallettes pédagogiques offertes aux enfants.



Aumercier



Aumercier



Perrot

BALADE FÊTE DE LA NATURE

L'association La Bouilloire a proposé une balade découverte, le vendredi 21 mai, pour aller à la rencontre de la nature en ville. Oiseaux, plantes sauvages et insectes... à l'issue de cette promenade, les participant-es ont un nouveau regard sur la biodiversité cachanaise.



Aumercier



Aumercier

VISITE SCOLAIRE DE L'EXPOSITION MA ROUTE

Alors que les lieux culturels étaient encore fermés au public, les élèves des écoles ont eu la chance de visiter l'exposition #Ma route de JC K'Bo présentée à L'Orangerie. La visite s'est poursuivie par un atelier d'art plastique lors duquel nos jeunes artistes se sont essayés et ont créé des œuvres en volume à partir de bandes de plâtre.

INAUGURATION DE LA NOUVELLE RÉSIDENCE DE L'ESTP

Le 26 mai dernier, la nouvelle résidence de l'ESTP a été inaugurée en présence d'Hélène de Comarmond. Cette nouvelle résidence propose près de 100 logements étudiants afin de faire du campus un lieu de vie.



Perrot



Aumerclier



Aumerclier



Aumerclier

FÊTE DE LA NATURE

Premier rendez-vous festif de l'année, et première bouffée d'air depuis la levée des premières restrictions sanitaires, la Fête de la nature a rencontré un beau succès au parc Raspail les 29 et 30 mai. Cette formule, un peu différente des années précédentes, du fait des mesures sanitaires en cours, a permis de partager un moment convivial autour du marché artisanal et du marché aux fleurs. Le service espaces verts a également ouvert les portes des serres municipales pour l'occasion. Les jardiniers et leurs ateliers plantation étaient au rendez-vous ce samedi 29 mai.



Aumerclier

- 8-9** **Grand angle**
Eco-quartier de la gare :
lancement de la concertation publique
- 10-16** **Actus**
Réouverture des commerces
Un square nommé Adrienne Bolland
Je vote pour le Département et la Région
...
- 17-22** **Dossier**
La santé un bien essentiel
- 23** **En photo**
- 24-27** **Culture**
Fête de la musique
Réouverture des lieux culturels
Les bibliothèques se modernisent
- 28-29** **Sport**
L'Ecole des Sports et des Découvertes
- 30-31** **Portrait**
Robert Delbard, une vie cachanaise
- 33** **Collectes**
- 34-35** **Pratique**



Léa Juglair

Réouverture du théâtre Jacques Carat

C'est avec un immense bonheur que la vie culturelle a repris vie le 19 mai. Les planches du théâtre Jacques Carat ont retrouvé les artistes et les fauteuils accueillent de nouveau les spectateurs, comme ici le 20 mai dernier avec le spectacle *Féminines* de la compagnie La Part de Anges, mis en scène par Pauline Bureau.

LE MAG. Cachan est réalisé avec l'aide des différents services et associations de la ville.

Directrice de la publication : Hélène de Comarmond - Rédaction et iconographie : service communication - Couverture : Thomas Laisne - Administration : Mairie, square de la Libération, BP 60600, 94234 Cachan Cedex - Suivi des réclamations : 01 49 69 80 32 - Site internet : www.ville-cachan.fr - E-mail : communication@ville-cachan.fr - Création de maquette: service communication - Cécile Petiot - Maquette et mise en page : Pellicam SN - Impression : Grenier - Tirage : 16 500 exemplaires. Régie publicitaire : MICRO5 10 rue du Commandant Schloesing 75016 Paris - 06 25 23 65 66 - studioparis@micro5.fr

Si vous ne recevez pas LE MAG. Cachan, merci de nous le signaler par mail : communication@ville-cachan.fr

Hélène de Comarmond

Maire de Cachan

LES ADJOINTS AU MAIRE

1^{er} adjoint Camille Vielhescaze

Participation citoyenne et initiatives locales, Finances

2^e adjointe Sandrine Churaqui

Solidarités et Actions sociales, handicap, seniors

3^e adjoint Julien Jabouin

Transition écologique, Défi climatique, Nature en ville et déchets

4^e adjointe Caroline Carlier

Services publics et Modernisation de l'action publique, Personnel et Dialogue social, Tranquillité publique

5^e adjoint Mohammadou Galoko

Jeunesse, Emploi et insertion professionnelle

6^e adjointe Laetitia Boutrais

Culture et patrimoine, déléguée au quartier Cité-Jardins

7^e adjoint Samuel Besnard

Développement urbain et métropolitain, Grands projets, Espaces publics

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS

Pierre-Yves Robin

Prévention, médiation, sécurité et police municipale

Zeïma Yahaya

Sport et loisirs

David Petiot

Énergies et mobilités

Christine Rescoussié

Bénévolat, Relations et solidarités Internationales, jumelage

Thomas Kekenbosch

Ecologie populaire, Economie sociale et solidaire

8^e adjointe Lucie Guillet

Vie associative

9^e adjoint Dominique Lanoë

Vie scolaire, activités périscolaires et alimentation durable

10^e adjointe Céline Di Mercurio

Habitat et Logement

11^e adjoint Jacques Foulon

Développement économique

12^e adjointe Katia Touchet

Petite enfance, Déléguée au quartier La Plaine-La Prairie-Courbet

13^e adjoint Hervé Willaime

Enseignement secondaire et supérieur, Recherche, Vie étudiante

14^e adjointe Maëlle Bouglet

Santé et Qualité de vie, déléguée aux quartiers Centre-ville, Ouest-Nord et Coteau

Pour rencontrer vos élus : **01 49 69 69 81**
ou secretariat.elus@ville-cachan.fr



Les 20 et 27 juin prochains auront lieu les élections départementales et régionales. Aussi, dans le souci de respecter l'égalité entre tous les candidats et candidates, le *Mag Cachan* ne comportera plus ni d'éditorial signé par Madame la Maire ni de tribunes d'expression, jusqu'aux résultats de ces scrutins. À noter également, que cette même ligne de conduite sera appliquée sur les supports numériques de la collectivité et notamment sur ville-cachan.fr. Vous continuerez naturellement d'être informés-es au fil des mois, par l'intermédiaire des divers médias municipaux, de tous les événements qui constituent l'actualité et la vie de notre ville. Nous vous remercions de votre compréhension et nous vous souhaitons une bonne lecture de votre magazine.

La rédaction



Tirage au sort d'une partie du jury citoyen par 4 membres du Conseil des enfants le 12 mai.



Perrot

GRAND PROJET

Éco-quartier de la gare : lancement de la concertation publique



Des ateliers publics, un jury citoyen ou encore un travail réalisé avec le Conseil des enfants vont permettre de co-construire l'Éco-quartier de la gare.

La concertation est lancée

Dans la dynamique de Parlons ensemble de Cachan, la Ville a souhaité que l'Éco-quartier se co-construise avec les habitant-es. D'ici décembre et la désignation du groupement lauréat pour l'aménagement de l'Éco-quartier de la gare, les Cachanais-es sont donc invité-es à s'associer à la définition du projet. Une première réunion publique, programmée le 8 juin, va lancer la concertation et permettra notamment de découvrir les groupements invités à concourir. D'ici l'été, deux ateliers publics ouverts à tous-tes les habitant-es volontaires seront organisés et un travail sera mené avec les étudiant-es présent-es à Cachan. Autant d'occasions de partager ses attentes et ses envies qui pourront venir enrichir le futur Éco-quartier.

Le Conseil des enfants impliqué

Pour le Conseil des enfants, le travail a déjà commencé. Il est associé à la démarche depuis mars. Ce sont même 4 de ses représentants (Thimoty, Nolan, Ulysse et Basile) qui ont tiré au sort une partie des membres du jury citoyen le 12 mai dernier. Un atelier spécifiquement dédié aux jeunes conseiller-es est aussi programmé en juin autour de trois thématiques qu'ils ont eux-mêmes choisies : nature en ville, innovation numérique, lien social dans le quartier. Le travail du Conseil des enfants ne s'arrêtera pas là puisqu'il sera à nouveau réuni pour un temps de restitution lorsque le projet lauréat aura été désigné.

Un jury citoyen inédit

Composé de 15 membres, parmi lesquels 7 représentant-es des instances participatives ou consultatives de Cachan (Conseils de quartiers, Commission accessibilité, Association des commerçants) et 8 habitant-es tiré-es au sort, le jury citoyen a pour mission de représenter et porter la voix des Cachanais-es jusqu'à la désignation du projet lauréat. Sa voix comptera à hauteur de 10 % de la notation finale. Accompagné par le CAUE 94 (conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) et le service Participation citoyenne de la Ville, il va profiter d'un parcours dédié qui lui permettra d'appréhender les différents aspects du projet et d'analyser les propositions des groupements pré-sélectionnés, avant de les auditionner. Sa mission peut désormais commencer.

À VOS AGENDAS :

RÉUNIONS PUBLIQUES

Le mois de juin sera marqué par la concertation autour de l'Éco-quartier.

Une première réunion aura lieu **le mardi 8 juin à 19h**. Elle se déroulera en ligne, en direct depuis la page Facebook de la Ville, du fait des restrictions sanitaires encore en place.

Les ateliers auront lieu **le 22 juin en visioconférence**. Si vous souhaitez participer aux ateliers, vous pouvez contacter la participation citoyenne pour plus d'informations : participationcitoyenne@ville-cachan.fr

Rencontres

Ils sont 15 femmes et hommes volontaires, tiré-es au sort ou issu-es d'instances représentatives. Rencontre avec neuf d'entre eux.



André,
quartier Ouest-Nord, habitant

« J'habite en face du projet donc je voulais particulièrement m'impliquer. Cachan est une ville agréable à vivre et j'aimerais contribuer à rendre le quartier autour de la gare agréable. »



Pauline,
quartier Ouest-Nord, habitante

« J'ai emménagé à Cachan au mois de mars 2021. C'est agréable, il y a beaucoup d'endroits où se balader. J'ai voulu rejoindre le jury pour partager mes observations avec tout le monde. »



Max,
quartier La Plaine-La Prairie, habitant

« Je préfère passer par la gare Bourg-la-Reine plutôt que Cachan, parce qu'il n'y a rien d'ouvert passé 20h pour faire ses courses. Ce travail avec le jury citoyen permettra peut-être de faire évoluer les choses. »



Ama Marie,
quartier Centre-ville, habitante

« J'aime ma ville et je trouve important de prendre part à ses évolutions. Je souhaite que l'avis des citoyens soit pris en compte, que nos propositions soient entendues, et préserver l'âme de notre ville. »



Mireille,
quartier Ouest-Nord, représentante de la commission accessibilité

« Je participe régulièrement à la commission accessibilité et suis très sensibilisée à la prise en compte du handicap mental et du déficit intellectuel dans la ville. Ce

qui me motive à travers ce jury citoyen, c'est de la rendre encore plus ouverte, inclusive et accessible. »



Rosy,
représentante du Conseil de quartier du Coteau

« J'ai appris à connaître la ville depuis quelques années et je l'apprécie beaucoup. Elle a son charme. Je suis très motivée par ce projet, par l'écologie et les énergies renouvelables. »



Albane,
représentante du conseil de quartier La Plaine-La Prairie

« J'habite à Cachan depuis 1957. J'ai vu Cachan se construire avec de nouveaux bâtiments. J'aimerais que Cachan garde sa verdure et la possibilité de se promener dans ses petits sentiers. »



Hervé,
représentant du Conseil de quartier Ouest-Sud

« Ce que je préfère à Cachan, ce sont toutes les traversées, les sentes... C'est un peu entre la ville campagne et la ville du 21^e siècle, et c'est ce qui m'intéresse dans ce projet. »



Raphaëlle,
présidente de l'Association des Commerçants du Centre-Ville

« L'écoquartier de la gare va devenir un lieu-clef de la ville. En tant que représentante des commerçants du centre-ville, il s'agit pour moi de veiller à la cohérence inter-quartiers sur l'offre commerciale. J'essaierai aussi d'être force de propositions notamment sur les initiatives liées à la dimension écologique du projet. »

Conseils de quartier : Philippe N., Rosy R., Dominique S., Hervé J., Albane M.

Commission accessibilité : Mireille B.

Commerces : Raphaëlle B.

Habitant.es : Pauline E., Ama Marie G., Laure H., Nathalie S., Max C., Ewen M., André B., Philippe L., Patricia N.

Retrouvez tous les membres du jury citoyen sur ville-cachan.fr/grands-projets/écoquartier-gare/jury-citoyen



DANS LES COULISSES

Les services d'entretien : des professionnel·les en 1^{ère} ligne

Non, ce ne sont pas les bonnes fées qui font jaillir un vent de fraîcheur dans votre bureau le matin. Ce n'est pas non plus par magie que nos enfants sont accueillis en toute sécurité sanitaire à la crèche ou à l'école tous les jours. C'est le travail des services d'entretien de la Ville.

L'équipe des bâtiments administratifs

Leur journée commence à 5h du matin. Par équipe de deux, afin d'éviter le travail isolé, ils et elles nettoient et désinfectent les bâtiments de la Ville, en portant un soin particulier aux points de contacts (poignées de portes, chaises, téléphones, etc.). Police municipale, Hôtel de Ville, centres socioculturels ou encore bibliothèques, le service entretien des bâtiments administratifs s'adapte pour que leur passage soit efficace et terminé avant l'arrivée des usager·ères. Ces 34 agent·es s'occupent d'environ 60 sites. En première ligne pendant la crise sanitaire, ce personnel s'assure de la sécurité et contribue au bon accueil des Cachanais·es, tous les jours de l'année.

Le service d'entretien des écoles et des crèches

Le service entretien et gardiennage scolaire de la Ville s'occupe de la propreté et de la sécurité sanitaire des locaux des 11 écoles de la Ville. Les équipes font aussi bien le ménage dans les salles de classe, les sanitaires, les salles annexes (bibliothèques, dortoirs, salles d'informatique, etc.) que le service à table des enfants à la pause méridienne. Si la période actuelle oblige désormais le port du masque en tout temps, il faut aussi nettoyer et désinfecter plus de salles qu'auparavant avec la division des classes en petits groupes.

La Ville gère aussi d'autres structures comme les crèches Volti et Chat Botté ainsi que le multi-accueil Petit Poucet et le relais d'assistantes maternelles (RAM). Ces dernières disposent de leurs personnels qui, en plus du nettoyage des lieux, prennent en main l'entretien du linge des enfants (serviettes, bavoirs, draps, etc.). Ici aussi, il est désormais impératif de ne pas mélanger les groupes et de nettoyer plusieurs fois par jour les couloirs de circulation ainsi que tous les jeux utilisés par les petit·es pensionnaires.

Le métier d'agent·es d'entretien se développe de plus en plus. Les outils se diversifient, les techniques s'affinent et les services deviennent de vrais experts dans leur domaine. « Ces professions sont de vrais métiers », nous explique Jeannine Giust, responsable du service entretien et gardiennage scolaire de la Ville. « Chaque produit doit être bien manipulé, il y a une ergonomie dans la technique et dans le matériel », rajoute Corinne Laluque-Dollois, responsable adjointe du service entretien de bâtiments administratifs. Bien plus qu'un « coup de chiffon », ces deux services de la Ville veillent, sans que l'on s'en aperçoive, à la propreté mais aussi à la sécurité quotidienne de toutes les Cachanais·es.



COMMERCE

Réouverture des commerces à Cachan

Les restaurants, les bars et autres commerces ont rouvert en suivant l'application des nouvelles mesures de l'État. Il est désormais possible de boire un café ou manger en terrasse, le tout sans oublier les gestes barrières.

Agenda des réouvertures

Le 19 mai a été le premier pas du déconfinement avec la réouverture des bars et restaurants en terrasse, à demi-jauge, 6 personnes à table et couvre-feu à 21h.

À partir du 9 juin, si le nombre de personnes maximum autorisé à table reste à 6, l'ensemble de la surface des terrasses est utilisé et il est possible de s'installer à l'intérieur avec une jauge à la moitié des capacités d'accueil. La consommation debout reste interdite. Le couvre-feu est décalé à 23h. Côté commerces, ils doivent respecter un espace de 4m² par client au lieu de 8m² précédemment.

À partir du 30 juin, il n'y aura plus de jauge ni de nombre de personnes maximum à table dans les restaurants et bars. Côté commerces, 100% de la capacité prévue par la réglementation sera autorisée avec le maintien des gestes barrières. Enfin, il ne devrait plus y avoir de couvre-feu.

Soutien aux commerçants

Grâce au soutien de tous-tes, de nombreux commerces, qui ont pu adapter leur fonctionnement, ont pu subsister durant la crise. Continuons à soutenir le commerce cachanais. Pour cela, consommons à Cachan en commandant en ligne, en click-and-collect, à emporter ou directement chez nos commerçant-es et restaurateur-trices de quartier.

La Ville, quant à elle, soutient également les commerçant-es en renouvelant pour l'année 2021, la suppression des droits de terrasse afin de faciliter l'activité. Une campagne d'affichage a été réalisée en 2020 et un hors-série du magazine sera publié à l'automne pour mettre en valeur la richesse du tissu commerçant cachanais.

FLEURISSEMENT

Concours Balcons et Jardins fleuris 2021

Le grand retour du concours des balcons et jardins fleuris arrive en ce début d'été. Avec le thème « Biodiversité comestible », adoptez des méthodes de jardinage respectueuses de l'environnement, intégrez des végétaux insolites comme des légumes, fruits ou plantes aromatiques et mariez-les avec vos plus belles fleurs. Un jury passera de mi-juin à mi-juillet pour découvrir les plus beaux balcons et jardins de la ville.

Vous pouvez dès aujourd'hui vous inscrire et cela jusqu'au 21 juin, en mairie en complétant un bulletin de participation, en vous inscrivant sur le site de la Ville ou par mail : developpement.durable@ville-cachan.fr. Vous recevrez un panneau à afficher sur votre balcon ou jardin pour que le jury ne passe pas à côté de votre petit coin de verdure.

+ d'info : ville-cachan.fr

ÉVÈNEMENT

Festival hip-hop spirit



Un nouveau rendez-vous culturel vous attend à Cachan : le festival hip-hop spirit. Initié en 2020 par l'association Connect et le CSC La Plaine, ce rendez-vous est entièrement dédié à la culture hip-hop. Au cœur d'une programmation riche, se côtoient des artistes de notoriété nationale (Mounir Vagabond) mais aussi des figures émergentes (Paolo FK et KAMI YY). Ainsi, tout au long du mois de juin et jusque début juillet, la culture hip-hop prend ses quartiers à Cachan et vous donne rendez-vous dans les centres socioculturels et au théâtre Jacques Carat : soirées, concerts, performances, expositions graff, conférences, battles de danse, ateliers et masterclass... Le final se fera en beauté les 2, 3 et 4 juillet au théâtre Jacques Carat avec au programme soirée DJ, battles, concours chorégraphiques, jeux vidéo, stages de graff et de beatboxing entre autres.

+ d'info : auprès des centres socioculturels



RÉGIE PUBLIQUE DE L'EAU

L'eau, notre bien commun

L'eau est un bien rare et vital auquel chaque habitant-e a le droit d'accéder dans les meilleures conditions. C'est pourquoi, depuis plusieurs mois, 9 villes¹ du territoire, dont Cachan, ont soulevé la question de sa gestion, pour mieux défendre l'intérêt des habitant-es et assurer à tous-tes l'accès à cette ressource de première nécessité qu'est l'eau.

Une gestion publique de l'eau ?

Depuis 1923, le SEDIF gère le service public de l'eau pour 151 communes et sous-traite l'exploitation à Véolia Eau Ile-de-France. Ces dernières années, des interrogations sont soulevées quant au mode de gestion. La chambre régionale des comptes constate, dans son rapport de 2017², que la rémunération de Véolia IDF s'éloigne de l'équilibre économique du contrat signé en 2010 avec des coûts qui ont « eu tendance à dérapier ».

Parallèlement, de nombreuses villes ou agglomérations ont créé des régies publiques de l'eau. Paris, Grenoble, Nice, Bordeaux, Lyon mais aussi des villes moins grandes et/ou plus rurales.

En 2016, 40% de la population bénéficiait d'une gestion publique de l'eau, contre 21% en 2000. Ces exemples montrent qu'il est possible de franchir le pas et de mener à bien cette gestion pour les habitant-es en proposant une tarification plus juste.

La loi NOTRe a transféré la compétence de l'eau aux territoires en leur offrant la possibilité ne pas ré-adhérer au syndicat gestionnaire. Plusieurs villes du GOSB ont saisi cette opportunité pour étudier les différentes possibilités de gestion de l'eau.

Un choix pour et avec les habitant-es

Dans le territoire, les 9 Villes dont Cachan, ont pris l'engagement de consulter la population afin d'échanger sur l'avenir de ce mode de gestion et poser la question de la régie publique de l'eau. Cette consultation devrait débiter en septembre prochain. En fonction de la situation sanitaire, des temps de rencontre et d'échanges seront organisés en plus d'autres modalités de consultation.

¹ Arcueil, Cachan, Chevilly-Larue, Fresnes, Gentilly, Ivry-sur-Seine, Kremlin-Bicêtre, Orly, Vitry-sur-Seine

² Syndicat des eaux d'Ile-de-France, Enquête régionale sur l'alimentation en eau potable de la Métropole du Grand Paris, exercices 2010 et suivants, Chambre Régionale des comptes 9 mars 2017

PARTICIPATION CITOYENNE

Parlonsensemble-cachan.fr

La ville de Cachan lance parlonsensemble-cachan.fr, la plateforme de la participation citoyenne à Cachan.

Cet espace numérique vient compléter d'autres formats d'échanges et de dialogues et faciliter l'implication des Cachanais-es dans les différents projets de la ville.

Donner votre avis sur les projets, échanger avec d'autres habitant-es, formuler des propositions ou tout simplement se tenir informé-es des actualités des concertations, de nombreuses possibilités de participer sont offertes à travers ce nouvel outil.

Rendez-vous courant juin sur parlonsensemble-cachan.fr pour vous inscrire en deux clics et participer aux prochaines concertations de la Ville !

SITE DES SAUSSAIES

Participez à la balade urbaine

La concertation de la population concernant le projet d'aménagement du site des Saussaies se poursuit. Une réunion publique, mixant présentiel et digital, via un Facebook live, a eu lieu le 3 juin dernier.

Ce fut l'occasion d'expliquer la démarche et son contexte, de découvrir des témoignages d'habitant-es filmé-es et partager le projet proposé (programmation, usages, matériaux...) pour l'enrichir de cette démarche de concertation.

Afin de mieux appréhender le projet et que les habitant-es puissent participer pleinement à sa réalisation, deux nouvelles réunions organisées sur site, sous la forme de balade urbaine, les jeudi 17 juin à 19h et samedi 19 juin à 10h. Elles seront l'occasion d'une immersion sur le site, en présence de l'opérateur et de l'architecte du projet qui présenteront les intentions des différents secteurs et usages.

Pour participer, il suffit de vous inscrire par mail à l'adresse suivante avant le 16 juin en précisant la date souhaitée : participationcitoyenne@ville-cachan.fr.

PRÉVENTION

Attention Canicule

L'arrivée de l'été sonne aussi celui des périodes de canicule. Dans ce cas, le plus important reste de boire de l'eau et de rester au frais. D'autres gestes sont à garder à l'esprit : éviter l'alcool et les efforts physiques, manger en quantité suffisante, fermer les volets le jour et aérer la nuit, se mouiller le corps, donner/prendre des nouvelles de ses proches.

La canicule et les fortes chaleurs peuvent avoir des répercussions sur tous-tes, surtout les personnes fragiles. Alors, n'oubliez pas de vous inscrire sur le registre municipal. En cas de canicule, le registre permet aux personnes âgées et fragiles d'être contactées quotidiennement et de s'assurer de leur bonne santé.

Inscription sur le registre auprès de la DDS au 01 49 69 15 70 ou en téléchargeant le formulaire sur le site de la Ville rubrique Cachan pour tous/ Seniors de + de 60 ans

+ d'info : ville-cachan.fr


TRAVAUX

Le centre-ville poursuit sa rénovation

Dans la continuité de la rénovation de l'Hôtel de Ville, le centre-ville poursuit sa mue. L'objectif : améliorer le cadre et la qualité du cœur de ville, le rendre plus convivial et commerçant.

Les arcades font peau neuve

Depuis le 29 mai, des travaux de remplacement des dalles sous les arcades ont été engagés le long de la rue Camille Desmoulins pour une durée de 5 semaines (du lundi au vendredi de 8h30 à 17h). Ces travaux ont pour but de sécuriser le cheminement en remplaçant les dalles aujourd'hui glissantes et cassées pour certaines par un nouveau matériau plus adapté et qui sera en cohérence avec celui utilisé pour les abords de l'Hôtel de Ville.

Une déviation piétonne a été mise en place pour sécuriser les cheminements et maintenir les accès aux commerces et copropriétés impactés.

Top départ des aménagements des abords de l'Hôtel de Ville

Les abords de l'Hôtel de Ville vont entrer en phase chantier dès juillet jusqu'à fin 2022. Depuis 2019, de nombreux-ses habitant-es ont réfléchi au réaménagement des abords lors des Ateliers Parlons Ensemble de Cachan, permettant d'enrichir le projet.

Celui-ci vise à unifier le cœur de ville dans une continuité paysagère urbaine, à redonner leur place aux piétons, à végétaliser les espaces tout en luttant contre les pollutions et à favoriser la commercialité du centre-ville. Plusieurs objectifs sont ainsi poursuivis par ce projet : mettre en relation l'Hôtel de Ville, le parc, le château Raspail et la rue Guichard, créer des espaces verts plantés pour favoriser les îlots de fraîcheurs et la biodiversité, faciliter les déplacements apaisés (piéton, vélo, transports en commun) et valoriser le patrimoine architectural. Le parking place Gambetta disparaîtra tout en maintenant quelques places de stationnement le long des axes de circulation. Les deux parkings couverts du centre-ville (rue Hénouille et avenue Dumotel) restent à disposition des usagers (2 premières heures gratuites). L'arrêt de la Valouette sera déplacé rue Gallieni le temps du chantier. Les autres arrêts de bus ne seront pas impactés.



SQUARE

Un square nommé Adrienne Bolland

La Ville a proposé les noms de trois femmes pour nommer le square dit « des poulets » dans le quartier de la Plaine.

Et la gagnante est...

Le projet lauréat « Rénovation du square de la Plaine », déposé par les élèves de CM2 de l'école élémentaire de la Plaine dans le cadre du 1^{er} budget participatif comprenait de nommer le square dit « des poulets ». Les noms de trois illustres figures de la ville ont donc été proposés au vote : Geneviève Clément, assistante sociale au Centre socioculturel de la Plaine pendant plusieurs décennies ; Andrée Messié, institutrice qui devint la première femme élue conseillère municipale et maire-adjointe de Cachan en 1945 ; et Adrienne Bolland, native de Cachan, première aviatrice à franchir la Cordillère des Andes et qui fut la première femme au monde à obtenir un titre professionnel de pilote en 1922. Suite à ce vote, le square dit « des poulets » devient le square Adrienne Bolland, en hommage à la fameuse aviatrice. Vous avez en effet été 593 votants dont 256 voix pour cette dernière !

Qui est Adrienne Bolland ?

L'aviatrice est née en 1895 à Arcueil-Cachan dans une famille de 8 enfants. En 1920, elle obtient son brevet de pilote et devient une des premières aviatrices françaises. Elle réalise un exploit en devenant la première femme à traverser la cordillère des Andes en avion. Après 4h15, entre Mendoza en Argentine et l'aéroport de Santiago du Chili, elle a atterri et reçoit une foule d'acclamations de la part des Chiliennes. Elle bat le record féminin de looping en 1924. En 1934, elle se bat aux côtés de Louise Weiss pour le droit de vote des femmes. Elle rallie alors d'autres aviatrices à sa cause.

Pendant la Seconde Guerre mondiale, elle rejoint la Résistance. Par la suite, elle devient officière de la Légion d'honneur en 1947 et s'éteint en 1975.

DISTRIBUTION ALIMENTAIRE

Une nouvelle distribution alimentaire

Même si la situation sanitaire s'améliore, ses conséquences sont encore difficiles à vivre pour nombre de personnes. La Ville et ses partenaires poursuivent donc les distributions alimentaires pour aider les personnes fragilisées (allocataires du RSA, familles monoparentales, salariés en chômage partiel, etc.). Les paniers sont constitués de produits variés dont des produits frais. Des sacs de courses ou un caddie sont conseillés pour faciliter le transport.

Après une distribution aux étudiant-es le 12 mai et une autre aux foyers cachanais fragilisés le 22 mai dernier, deux dernières distributions alimentaires auront lieu en juin toujours sur inscription : 9 juin pour les étudiant-es et 16 juin pour les foyers cachanais.

+ d'info : ville-cachan.fr



PRÉVENTION

Soyez vigilants

Des personnes peu scrupuleuses profitent de la faiblesse des autres pour les escroquer en usant de stratagèmes habiles. En se faisant passer pour des professionnel-les (agents EDF, ramoneurs, postiers, plombiers, agents du service publics, policiers...), ils abusent de votre confiance pour entrer chez vous et vous voler. Restez vigilants ; demandez une carte professionnelle ; demandez à la personne de repasser pour vérifier son identité et ne laissez pas vos objets ou vos clés visibles ; ne communiquez jamais vos coordonnées bancaires. En cas de doute, vous pouvez contacter la police municipale ou le commissariat de police du Kremlin-Bicêtre.

Police municipale : 01 49 69 96 71, de 8h à 19h45 du lundi au vendredi

Commissariat de police du Kremlin-Bicêtre : 01 45 15 69 00, 7j/7, 24h/24



AMÉNAGEMENT

Le Campus de Cachan se refait une beauté

Une nouvelle étape vient d'être franchie dans le projet du campus de Cachan. Fin mai, la SADEV 94 a été désignée pour aménager le site et lui offrir un nouveau visage.

L'aménageur SADEV 94 sera donc en charge de cet ambitieux projet qui permettra d'ouvrir le campus sur toute la ville, permettant ainsi à tous.tes les Cachanais.es de s'approprier ce lieu et d'en faire un nouveau lieu de vie.

Le site du campus va bénéficier d'aménagements majeurs afin d'en faire un poumon vert et paysager au sud de la ville, généreux en cheminements piétons (vélo et piéton), végétalisé en espaces naturels où se balader.

L'arrivée de nouvelles écoles va également permettre de réhabiliter son patrimoine bâti, avec deux nouvelles écoles d'ingénieurs (l'EPF de Sceaux et l'ECAM-EPMI), un centre de formation industriel et technologique (GIM-AFORP) et une école d'intelligence artificielle (Aivantcity). Les écoles viendront compléter l'offre universitaire du lycée de Cachan, de l'IUT (université Paris-Sud), de l'ESTP et de l'école Ostéobio. L'EPF et Aivantcity ont déjà commencé leurs travaux pour une rentrée en septembre 2021. Des logements et des commerces complètent le projet et viendront animer l'axe de la Division Leclerc. Au sein du campus, se trouve également un restaurant universitaire du CROUS, construit en 1956. Un projet de rénovation énergétique complète est prévu afin de réduire la facture de 35% par an. Les travaux débiteront à l'automne 2021. Mais au-delà, le CROUS souhaite faire de ce lieu un lieu de vie digne du 21^e siècle alliant espace de restauration, de travail ouvert et de détente.

APPEL À PARTICIPATION

Devenez actrice et acteur de votre Ville

En septembre prochain, la Compagnie Légendes Urbaines et le théâtre Jacques Carat vous embarqueront dans une visite théâtralisée du Campus de Cachan à l'occasion des Journées Internationales du Patrimoine Européen.

À travers ses créations, la Compagnie Légendes Urbaines documente et interroge nos rapports intimes à la ville et à la banlieue. Les visites théâtralisées imaginées par les comédiens sont construites en lien étroit avec les habitants qui sont invités à témoigner pour raconter la ville, leur ville. Ici, c'est du campus de Cachan et de sa transformation dont il sera question. Dès le mois de juin, dans différents lieux clés, la Compagnie Légendes Urbaines souhaite donc vous rencontrer, vous, Cachanais-es, et ainsi mettre en lumière vos témoignages. Vous pourrez répondre à de petites annonces publiées sur le site du théâtre et de la Ville pour participer à des rencontres en tête à tête avec les artistes. Une permanence (sur inscription du fait de la situation sanitaire) sera également organisée à la bibliothèque, le 19 juin de 13h à 15h et deux autres au théâtre Jacques Carat, les après-midi des 1^{er} et 2 juillet. Vous pourrez venir échanger librement avec les artistes autour du projet.

Saisissez votre chance et venez partager ce moment avec la Compagnie Légendes Urbaines. Elle vous attend nombreux.ses !

Petites annonces : theatrejacquescarat.fr et ville-cachan.fr.

Pour solliciter une rencontre et vous inscrire aux permanences :

v.sendra@theatrejacquescarat.fr / 01 49 69 60 09

CONSEILS DE QUARTIER

Vos RDV de juin

Les réunions en visioconférence des conseils de quartier se poursuivent en juin :

- Ouest-Sud : jeudi 10 juin à 19h30, inscription : coqos.cachan@gmail.com
- La Plaine-La Prairie : mercredi 16 juin à 19h30, inscription : coqplaineprairie@gmail.com

COMMÉMORATION

L'appel du 18 juin

Le vendredi 18 juin à 18h, aura lieu la commémoration du 81^e anniversaire de l'appel du 18 juin en présence d'Hélène de Comarmond et des associations d'anciens combattants au monument aux morts, square du Général de Gaulle.



CITOYENNETÉ

Je vote pour le Département et la Région !

Les 20 et 27 juin auront lieu les élections régionales et départementales. Ce double scrutin, combiné à la situation sanitaire, a demandé de redoubler d'ingéniosité pour permettre de voter l'esprit tranquille.

Les jours J de A à Z

Les bureaux de vote seront dédoublés afin que puissent être recueillis séparément les suffrages exprimés, sans vous obliger à vous déplacer dans deux bureaux différents. Les bureaux seront ouverts de 8h à 20h.

Le port du masque reste obligatoire. Une file d'attente sera organisée à l'extérieur, doublée d'une file d'attente « prioritaire » pour les personnes vulnérables. À l'intérieur, pas plus de 6 électeur-rices au même moment. Du gel sera à votre disposition à l'entrée et à la sortie de la salle. Il pourra vous être demandé exceptionnellement de retirer votre masque pour tout problème d'identification. Il est conseillé de préparer votre bulletin de vote à votre domicile, en le glissant dans l'enveloppe reçue, et de venir avec votre propre stylo. Tous les membres des bureaux de vote ainsi que les agents communaux-les mobilisé-es le jour du scrutin seront

soit vacciné-es, ou à défaut, auront présenté un test PCR négatif de moins de 48h.

Devenez assesseur ou scrutateur

Vous pouvez devenir assesseur ou scrutateur et ainsi participer au bon déroulement des élections. L'assesseur est présent pendant toute ou partie de la journée de vote. Il contrôle les émargements et participe à la clôture du scrutin et au dépouillement des votes. Le scrutateur arrive à la fin de journée, après la clôture des bureaux, pour participer au dépouillement.

Intéressé-e ? Il vous suffit de compléter le formulaire d'inscription en ligne sur ville-cachan.fr. Il vous sera demandé de justifier d'une première injection de vaccin réalisée avant le 9 juin ou d'un test PCR négatif de moins de 48h avant le jour du scrutin.

ÉLECTIONS

La procuration, comment ça marche ?

Vous ne pouvez pas ou ne souhaitez pas vous déplacer pour voter ? Une solution simple s'offre à vous : la procuration. Pour établir une procuration, il suffit que vous et la personne en charge de votre vote soyez inscrit-es sur les listes électorales de la commune, mais pas nécessairement dans le même bureau de vote.

Vous pouvez effectuer une demande de procuration en ligne, via le site maprocuration.gouv.fr, ou en complétant le formulaire CERFA de demande de procuration (téléchargeable en ligne ou fourni au guichet de l'autorité habilitée).

Une fois ce formulaire rempli, vous devez vous présenter personnellement devant une autorité habilitée.

Cette procuration sera valable pour les deux scrutins s'ils ont lieu le même jour, comme c'est le cas cette année. La personne qui sera en charge de votre vote sera la même personne pour le vote des élections départementales et des élections régionales. Compte tenu des circonstances, chaque électeur pourra, exceptionnellement, avoir deux procurations.

+ d'info : maprocuration.gouv.fr



La santé, un bien essentiel

Bénéficier d'une offre de soins de qualité à proximité de chez soi est une aspiration à laquelle chacun-ne d'entre-nous a droit. La Ville s'est pleinement engagée dans cette question depuis de nombreuses années et poursuit ses efforts pour que chaque Cachanais-es puisse se soigner à Cachan. Tour d'horizon de l'offre de soins à Cachan !



SANTÉ PUBLIQUE

Le centre médical de santé Georges Grün : des soins de qualité pour tous·tes

Certain.es le connaissent et le fréquentent régulièrement que ce soit pour aller voir un médecin généraliste, un spécialiste, se faire vacciner... Pour d'autres, le centre médical de santé (CMS) est encore inconnu. Présentation !

Une offre de soins harmonieuse et de qualité

Avec l'équivalent de 5 médecins généralistes, qui peuvent être médecin traitant, à temps plein, l'équipe de médecine générale a été renforcée depuis un an permettant d'offrir des rendez-vous supplémentaires et rapides aux Cachanais-es. Un grand nombre de spécialistes sont également présents au CMS : cardiologue, ORL, kinésithérapeute, gynécologues, dermatologue, diabétologue-endocrinologue, angiologue-phlébologue, dentistes et orthodontiste, accueillent et assurent un suivi médical de proximité.

Des soins infirmiers, proposant également les vaccinations, et un service d'imagerie médicale (radiologie et échographie générale) complètent l'offre du CMS.

Les tarifs pratiqués sont les tarifs de base de la sécurité sociale, y compris pour les consultations de spécialistes. Seuls quelques soins dentaires sont facturés avec un dépassement d'honoraires. Les patients en sont prévenus avant la réalisation des actes.

S'adapter pour faciliter l'accès aux soins

Le CMS fait preuve d'une grande adaptation pour permettre un suivi de qualité. Les rendez-vous peuvent se prendre en ligne sur la plateforme contactsante.fr. Mais il est aussi possible de prendre un rendez-vous par téléphone,

permettant ainsi d'éviter toute coupure avec un public éloigné de l'outil informatique.

De la même manière, depuis le début de la crise de la Covid-19, le CMS propose une consultation par téléphone lorsque le patient le demande et que les symptômes décrits ne nécessitent pas un examen clinique. Si nécessaire, le médecin demande ensuite au patient de venir au CMS pour une seconde visite.

La prévention : outil d'information et de soin

Chaque année en décembre, le CMS propose une semaine de dépistage gratuit et sans rendez-vous à l'occasion de la journée mondiale du Sida.

Le CMS travaille également à un plan d'action et de sensibilisation autour de la nutrition pour la fin de l'année. L'objectif est qu'un médecin et une infirmière se rendent dans les écoles de la ville pour sensibiliser aux bonnes pratiques dès le plus jeune âge à l'occasion d'un atelier d'information sur la nutrition. Des ateliers seront également organisés en direction des familles avec les centres socioculturels.

Centre municipal de santé

7 avenue Cousin de Méricourt - 01 49 69 61 40
cachan.contactsante.fr/RendezVous

Profession : soignante

La rédaction est allée à la rencontre de Véronique et Cathy. Toutes deux sont soignantes au CMS.

Véronique, infirmière

« Je travaillais dans les hôpitaux de l'AP-HP et je ne savais pas ce qu'était un CMS. Je me suis présentée par hasard, on y cherchait une personne pour des remplacements et de fil en aiguille, je suis restée, cela fait deux ans. Je trouve que le CMS est un lieu intéressant car on y trouve plusieurs praticiens disponibles pour accueillir et accompagner les gens. Et cela me convient car c'est ainsi que je vois mon métier. J'ai toujours voulu être infirmière. Le contact, le lien avec les gens, les accompagner, les soigner, les écouter, être dans l'empathie, c'est comme cela que je définis mon métier passion. »



Perrot

Dr Cathy Sarfati-Schaan, gynécologue

« Je travaille au CMS depuis 1995 après avoir travaillé précédemment dans un CMS et en PMI. J'apprécie le travail d'équipe, pouvoir échanger avec mes confrères de différentes spécialités ainsi que les contacts avec le personnel du centre. Je trouve important de pouvoir proposer une offre de soins diversifiée et des tarifs accessibles à toutes les patientes. Ce que j'apprécie dans mon métier est d'accompagner les femmes à différents stades de leur vie, leur dispenser des soins adaptés, faire de la prévention et être en mesure de les dépister suffisamment tôt, ce qui nécessite d'être à l'écoute, dans une relation de confiance, et ce, dans la durée. »



Perrot



COVID-19

Perrot

Le CMS : au cœur du réacteur

Le centre médical de santé a fait preuve d'une grande adaptabilité pour allier lutte contre l'épidémie et continuité d'une offre de soins de haut niveau.

Une adaptation de tous les instants

Depuis mars 2020, le CMS est au cœur de l'action de la Ville pour lutter contre l'épidémie. Dès le premier confinement, le CMS s'est adapté pour permettre aux Cachanais.es d'avoir un accès aux soins. Qu'ils s'agissent des patients atteints par la Covid-19 ou celles et ceux qui, souffrant d'autres pathologies, chroniques ou non, il est indispensable de répondre présent.

C'est ainsi que le CMS a mis en place plusieurs actions :

- des consultations par téléphone, toujours en place actuellement ;
- une double circulation patients dits « covid » et les autres patients ;
- reprise des consultations des spécialistes dès que l'ARS en a donné l'autorisation, dont le secteur dentaire fortement à risque ;
- mise en place des tests et de la vaccination. En plus du suivi sur site, le CMS a réalisé plusieurs séries de test et de vaccination notamment au sein de la Résidence Autonomie du Moulin mais aussi dans les accueils de loisirs de la Ville.

Zoom sur la vaccination

La Ville s'est pleinement engagée dans le dispositif « aller vers » afin de permettre au public le plus fragile d'accéder à la vaccination. Des navettes gratuites ont été mises en place pour déposer et ramener les personnes âgées ayant un rendez-vous pour se faire vacciner dans un centre de vaccination dès le 18 janvier.

Les services de la Ville ont contacté 2095 personnes de plus de 60 ans inscrites sur le fichier de la direction du développement social afin de leur proposer de se faire vacciner dès que le CMS a pu bénéficier de doses. 416 personnes ont ainsi reçu leur première dose.*

Les Villes de Cachan et Gentilly, fortement engagées dans la lutte contre la Covid-19 et l'accès à la vaccination à tou-tes, renforcent les effectifs du centre de vaccination d'Arcueil. Depuis le 12 mai, soignant-es cachanais-es et des personnelles administratif-ves gentilléen-nes volontaires prêtent main-forte à leurs collègues arcueillais-es.

*données au 27 mai

Œuvrer pour le bien-être des plus jeunes

Si la santé est essentielle à tous les âges, la Ville porte une attention particulière aux plus jeunes qui peuvent compter sur un accompagnement des professionnels.



DR

La maison médicale de l'enfant ouvre ses portes

Fin mai, un nouveau lieu de soins dédié aux enfants et aux adolescents a ouvert ses portes à Cachan, en centre-ville, dans les anciens locaux de la CPAM : la Maison médicale de l'enfant. Ce projet, initié par le Dr Boisson et le Dr Scalbert, pédiatres bien connus des petit-es cachanais-es et de leurs parents, en lien avec la Ville, a pour objectif d'offrir un lieu de santé dédié aux plus jeunes cachanais-es, du nourrisson à l'adolescent, et répondant à toutes les questions de l'enfant et de son développement. « J'ai pensé ce projet comme je vis mon métier, avec passion. Je considère qu'être pédiatre c'est accompagner un enfant mais aussi les parents dans les moments faciles et moins faciles de la vie. C'est faire partie de la vie de ces familles qui entrent pleinement dans la vie du pédiatre. » nous confie le Dr Boisson.

En septembre une psychomotricienne et deux pédopsychiatres s'y installeront. D'autres pédiatres et professionnel·les de la médecine de l'enfant les rejoindront. Cette maison médicale permet également aux professionnel·les de santé de travailler en coordination, d'échanger, d'avoir un esprit « plateau médical » et partager les charges d'un cabinet.

Maison médicale de l'enfant
1 quater rue Camille Desmoulins

Prévenir pour mieux grandir : les PMI

Cachan dispose de deux centres de protection maternelle et infantile (PMI). Ils reçoivent les femmes enceintes et les futurs pères pour les accompagner pendant la grossesse mais aussi après l'accouchement pour le suivi de l'enfant jusqu'à 6 ans et des parents afin de les accompagner dans leur nouveau rôle, répondre à leurs questions et à leurs craintes.

La PMI est également un acteur de la prévention et de création de liens. « Les consultations et le suivi du planning familial est une des missions des PMI qui est peu connue, mais elle est essentielle. Il est possible de bénéficier d'une consultation pour une contraception, y compris une contraception d'urgence, un dépistage d'infection sexuellement transmissible ou encore bénéficier d'un suivi gynécologique jusqu'à 45 ans. » nous explique Sandrine Estrade, infirmière à la PMI Aristide Briand. Le lien se construit également par les ateliers parents enfants proposés actuellement sur rendez-vous. Ces ateliers motricité, organisés par une éducatrice de jeunes enfants, participent à l'éveil de l'enfant. Et cela permet aussi aux parents de se rencontrer et d'échanger.

Ils y sont accueillis par une équipe pluridisciplinaire composée de médecins, de puéricultrices et auxiliaires de puériculture, conseiller.es conjugaux.ales et familiaux.ales, de sages-femmes, psychologues et éducateur.trice de jeunes enfants.

Les consultations en PMI sont gratuites et ouvertes à tous.

PMI du centre-ville : 4 rue Raspail - 01 56 71 41 51

**PMI Aristide Briand : 183 avenue Aristide Briand
01 56 71 41 52**



Perrot

Renforcer l'offre de santé pour tous·tes

Une nouvelle maison de santé pluriprofessionnelle à La Plaine

La Ville soutient le projet de création d'une maison de santé pluriprofessionnelle (MSP) à La Plaine, projet qui bénéficie d'un financement de la Région et de l'ARS IDF. Elle devrait ouvrir ses portes d'ici la fin 2022 et accueillera des médecins généralistes et autres professionnel·les de soins de premiers recours. Elle jouxtera le centre dentaire, l'optique Santé Vision et la pharmacie de la Plaine, créant ainsi un véritable pôle santé.

« Dans la maison, médecins généralistes, kinésithérapeutes et infirmiers·res recevront les patients sur rendez-vous, avec des plages quotidiennes réservées aux petites urgences. D'autres professionnel·les seront associé·es à la maison et pourront recevoir les patients lors de permanences dans leurs cabinets. La pharmacie fait également partie du projet du fait de sa collaboration avec tous les praticiens et de sa proximité avec les habitants. L'essence même du projet est d'apporter une offre de soins de qualité. » nous confie Thierry Delpech, pharmacien de la Plaine et membre actif du projet. Le projet intégrera aussi des actions de prévention et de promotion de la santé. Enfin, cette maison sera un pôle universitaire. De futurs professionnel·les pourront y achever leur cursus en réalisant leur stage.

Deux structures bien ancrées : la maison pluridisciplinaire de santé et le centre dentaire

Ouverte en 2014, la maison pluridisciplinaire de santé, accueille plusieurs professionnel·es de la santé. Deux infirmières, un cardiologue, deux sophrologues, une psychopraticienne et deux orthophonistes y reçoivent leurs patients. Les prises de rendez-vous se font directement auprès de chaque praticien.

Maison pluridisciplinaire de santé :

1 quater rue C. Desmoulins

Le centre dentaire de La Plaine a ouvert en octobre 2019. Que vous ayez besoin de soins simples (visite de contrôle), ou de soins plus complexes (implants, prothèses ou

bridges...), c'est une équipe de dentistes professionnels qui vous accueille. En moyenne, 3 dentistes sont présents au quotidien. L'objectif est d'apporter aux patients des soins de qualité en assurant un suivi de proximité. Travailler en équipe permet d'échanger et d'apporter la meilleure solution. Le cabinet applique le tiers payant.

Centre dentaire de la Plaine : 40 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny - 01 70 97 83 72

Des professionnel·es de santé coordonnés autour du patient

La Ville a rejoint la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) de la Bièvre réunissant Cachan, Chevilly-Larue, Fresnes, L'Haÿ-les-Roses et Rungis. L'objectif est de trouver des solutions partagées à des problématiques communes comme permettre (un accès facilité à un médecin traitant, prise en charge des soins non programmés/d'urgence, parcours des patients, actions de prévention). Un diagnostic des besoins de santé de la population des cinq communes a été réalisé auprès des professionnel·les du territoire concernés par la santé. Issu de ce diagnostic, un projet de santé incluant 14 actions a été élaboré et partagé avec l'ensemble des acteurs impliqués. En juin, ce projet de santé sera soumis à l'ARS en vue d'obtenir un financement qui permettra à la structure de fonctionner et d'engager ses actions de santé territoriales. Parmi les actions phares du projet, favoriser l'accès à un médecin traitant et la coordination du parcours de soins des patients, notamment âgés, sont des priorités. Une des pistes du projet pour répondre à ces actions est la création d'une plateforme territoriale de premier recours avec une ligne téléphonique dédiée, la possibilité de téléconsultations sur des amplitudes larges et la mise à disposition de ressources type annuaire de professionnel·les, support de liaison hôpital/ville...

Plus d'info : cptsdelabievre.sante-idf.fr

*Cachan / Chevilly-Larue / Fresnes / L'Haÿ-les-Roses





LUTTE CONTRE LES ADDICTIONS

Acteur dès le plus jeune âge

Un projet innovant va être lancé au collège Victor Hugo. Découverte !

L'idée est de rencontrer les jeunes, et de travailler avec eux de façon ludique, de la 6^e à la 3^e. Comme nous l'explique Kévin Sueur, psychologue à la MCATMS* et initiateur du projet, « le but est de travailler en équipe, de façon cohérente et intelligente. Nous allons travailler avec les enseignants de science et vie de la terre, l'infirmière scolaire et l'assistante sociale du collège. Nous allons aborder un aspect de l'addiction en lien avec un élément du programme scolaire en ayant comme fil rouge les nouvelles technologies. »

Lors des sessions, les élèves ne seront pas passifs. Un questionnaire leur sera proposé avant de leur demander de travailler sur de nouvelles questions pour de futurs questionnaires ou, un autre projet du dispositif, les cendriers-voteurs. Des cendriers, avec une question et deux réponses possibles, seront installés dans plusieurs lieux. « Les amis sont celles et ceux qui sont le plus à même de repérer une personne qui souffre d'addiction. C'est pourquoi, il est important de « former » les plus jeunes à mettre des mots sur des comportements et à les aider à en parler pour désamorcer une situation et venir en aide à leurs proches. C'est aussi, une façon très valorisante de dire aux plus jeunes qu'ils sont capables de voir un problème et d'aider à la prise de conscience. C'est ce qui a fondé le projet. », conclut Kévin Sueur.

*Maison Commune des Addictions et Troubles Mentaux.

3 questions à Maëlle Bouglet, adjointe à la Maire en charge de la santé et de la qualité de vie



Mergot Lhermitte

1/ Quel est votre rôle en tant qu'adjointe à la santé et à la qualité de vie ?

Il faut tout mettre en œuvre pour que chaque personne puisse se soigner près de chez elle en bénéficiant d'une offre de soins de qualité. Mon rôle est de proposer des actions, des projets pour lutter contre la déserti-

fication médicale par le biais de la santé publique avec notre centre municipal de santé mais aussi en travaillant à rendre notre territoire attractif pour de nouveaux praticiens libéraux. Notre centre municipal de santé est formidable, les professionnel·les qui y travaillent, œuvrent chaque jour pour la santé des Cachanais. La santé ne se limitant pas qu'aux soins, nous portons également des initiatives de prévention dans le domaine de la santé mentale en partenariat avec la Maison Commune des Addictions et Troubles Mentaux.

2 / Comment la Ville peut agir sur la santé des habitant-es ?

En proposant une offre de soins diversifiée comme c'est le cas au CMS. Il faut d'ailleurs noter que depuis le début de la crise sanitaire de la Covid-19, le CMS n'a pas failli dans son rôle et a toujours maintenu les consultations et le suivi médical, ce qui n'est pas le cas partout. La Ville peut, et elle le fait, agir en développant des actions de prévention. Prochainement, des ateliers de nutrition vont être mis en place à destination des enfants et des familles.

Nous réfléchissons également à un plan sport et santé.

3 / Pouvez-vous nous parler de la santé environnementale ?

Déjà en 1999, l'Organisation Mondiale pour la Santé déclarait « l'environnement est la clé pour une meilleure santé ». Nous sommes en 2021 et la santé environnementale est encore peu connue. Il s'agit d'agir sur les facteurs environnementaux (l'eau, l'air, les sols, le bruit...) afin de prévenir, préserver et améliorer l'état de santé de la population.

Nous commençons le travail par les lieux accueillant les jeunes enfants, crèches et écoles. Nous allons prochainement lancer un diagnostic de la qualité de l'air dans les équipements qui les accueillent. Le rafraîchissement de la ville est un des axes de travail. Des travaux sont menés dans les écoles pour la création de cours oasis et des brumisateurs vont également être installés dans différents lieux de la ville. Voici quelques exemples de nos actions pour la santé environnementale.

Il est primordial que chaque personne puisse se soigner près de chez elle en bénéficiant d'une offre de soins de qualité. »



Audrey Cheiney

Merci et bravo à Audrey Cheiney pour cette très belle photo, ambiance champêtre, de la montée aux Vignes (mai 2021). Envoyez vos plus beaux clichés de Cachan à communication@ville-cachan.fr ou par les réseaux sociaux. La rédaction choisira les plus beaux clichés !



Emma CORTUJO

CULTURE

La Fête de la Musique 2021

C'est officiel ! La Fête de la Musique se déroulera, à Cachan, pendant toute une semaine dès le 12 juin. Des concerts auront lieu dans les différents quartiers de la ville : L'Orangerie, CSC Cousté, esplanade Lamartine, etc. Animées par de talentueux Cachanais-es, professionnel-les ou amateurs-trices, ces mini-scènes se dérouleront du 12 au 19 juin (de 19h à 21h), sans inscription préalable.

Cette fête se terminera avec un grand concert de clôture, le 19 juin au parc Raspail, avec un double concert. Le groupe Percujam, un groupe de pop/rock composé de jeunes adultes autistes et de leurs éducateurs ouvrira la scène dès 19h30. Pomme, sacrée artiste féminine de l'année aux Victoires de la Musique 2021 montera ensuite sur scène pour un concert inoubliable. Elle clôturera, dans la douceur et la mélancolie, cette semaine de la musique.

Des mesures sanitaires préventives seront prises. Les concerts seront limités à un certain nombre de personnes, en fonction des autorisations préfectorales, le public sera assis et masqué (les artistes seront sans masque).

+ d'info : ville-cachan.fr

Réouverture des lieux culturels

Ils nous avaient manqué, les lieux culturels sont de nouveau ouverts après près de 6 mois de fermeture. Et pour leur grand retour, ils vous proposent un programme bien fourni, dans le respect des mesures sanitaires, bien entendu.



© Simon Gassel

Spectacle *Le Petit Bain*.

Du grand spectacle avec le théâtre et le cinéma

Le théâtre a repris dès le 20 mai avec le spectacle *Féminines*. Et il ne s'arrête pas là, déjà une dizaine de spectacles prévue. Des pièces qui n'ont pas pu être accueillies ces derniers mois reprennent. Le 9 juin, *Le Petit Bain*, une pièce pour les tout-petits ludique et merveilleux, avec un danseur qui s'amuse à sculpter de la mousse de bain. Puis, le dimanche 13 juin, *L'Enfant Océan*, adaptation du roman jeunesse éponyme, et *Cent Mètres Papillon*, un récit sportif drôle et poétique, le 16 juin. Avec le retour du grand public, les établissements scolaires font aussi leur retour.

Pour le retour des salles obscures de La Pléiade, c'est une programmation largement diversifiée, avec la reprise de films que vous avez pu manquer et de nouveaux films, qui vous attend. Du 9 au 15 juin, une sélection d'avant-premières vous est proposée, lors du Festival d'Avant-Premières Télérama. Les amateurs d'Opéra ont rendez-vous avec *Rigoletto* le 24 juin à 19h30. Les soirées ciné-débat reprendront en juillet et une programmation spéciale sera organisée pour faire découvrir le 7^e art aux plus jeunes.

N'hésitez pas à consulter la programmation sur leurs sites internet et réseaux sociaux.

Pour garantir la sécurité de tous, certaines mesures simples sont à respecter. Avec une jauge des salles à 35% jusqu'au 9 juin, celle-ci augmentera à 50% jusqu'à la fin de l'été. Deux sièges d'écart devront être respectés entre chaque groupe de 6 personnes maximum. Il est souhaitable d'arriver 30 minutes avant le début des représentations du théâtre pour faciliter l'entrée en salle. Et, aucune entrée ne sera

autorisée au cinéma lorsque la séance a commencé. Enfin, le port du masque est obligatoire dès 11 ans.

Le théâtre Jacques-Carat

21 avenue Louis Georgeon

theatrejacquescarat.fr - 01 45 47 72 41

Le cinéma La Pléiade

12 avenue Cousin de Méricourt.

Lundi au Samedi : 13h30 – 21h et Dimanche : 11h – 21h.
cinema-lapleiade.fr - 01 46 65 13 58

L'Orangerie

L'Orangerie accueille depuis plusieurs années de nombreux artistes contemporains connus ou émergents. Elle reçoit régulièrement des élèves et occasionnellement des conférences ou performances artistiques. Avec la réouverture au public, des nouvelles mesures sont prises comme la limitation de la jauge (20 personnes pourront être en même temps dans l'établissement). Le respect des gestes barrières et le port du masque obligatoire. Vous pouvez profiter d'une surface de 150m² pour découvrir, toute l'année, des œuvres de différents artistes. De nombreuses expositions vous attendent cet été comme l'exposition de Nathalie Borowski, qui se tiendra jusqu'au 10 juillet.

L'Orangerie, 15 rue Gallieni.

Entrée libre du lundi au samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h.

Jeudi jusqu'à 19h.



Aumercier



C DU PROPRE 94

La propreté au quotidien

Entreprise de Nettoyage

Multiservice Industriel et Particulier



**SECTEUR D'INTERVENTIONS
DANS TOUTE L'ÎLE-DE-FRANCE**

Contactez-nous :

06.99.19.31.40

cdupropre94@orange.fr

www.cdupropre94.fr

S.A.R.L. : au capital de 20.000€ -
SIRET 799 841 234 00021 -
CODE APE 8121Z -
RCS Créteil B 799 841 234 - N° TVA FR8579984

Mr.Bricolage des solutions
pour toute la maison et le jardin



29 - 31 avenue Georgeon - 94230 CACHAN

Tél. 01 46 65 09 50

Ouvert de 9h à 19h30 sans interruption
du lundi au samedi

mr-bricolage.fr

Mr.Bricolage

Faites-le vous-même, mais pas tout seul.



POMPES FUNÈBRES
DE FRANCE

UN BÉNÉVOLENT DE VOUSAGE DÉTACHÉ

OBSÈQUES • PRÉVOYANCE • MARBRERIE

Agence d'ARCUEIL

63 rue de la Div. Gén. Leclerc

01 45 46 81 77

HAB: 15-94-208 | N° ORIAS: 1800162

Agence de CACHAN

17 Avenue Carnot

01 41 24 01 23

HAB: 15-94-242 | N° ORIAS: 1800162

www.pompesfunebresdefrance.com



Paris

MICRO 5

COMMERÇANTS, ARTISANS

si vous désirez paraître dans
ce magazine, cet emplacement vous
est réservé.

Contactez-nous au :

06 25 23 65 66

M. Thierry COHEN :

studioparis@micro5.fr



**LE CRÉDIT MUTUEL
A TOUT PRÉVU
POUR VOTRE
LOGEMENT**

Crédit Mutuel

Cachan

1, rue Marx Dormoy - 94230 Cachan

Tél. : 01 49 08 51 24 - Courriel : 06174@creditmutuel.fr



CULTURE

Les bibliothèques se modernisent

Malgré une année difficile en raison de la crise sanitaire, les bibliothèques ont réussi à tenir leur mission de service public, tout en modernisant leur fonctionnement.

S'adapter en toutes circonstances...

L'année a été éprouvante et la crise sanitaire a fortement impacté le monde de la culture. Mais parce que la culture est un bien « essentiel » de l'humanité, les bibliothèques de la Ville ont tenu à assurer leur mission de service public. Face à cette situation inédite, elles ont dû se réinventer à chaque étape de la crise. Que ce soit avec la quarantaine des retours de documents lors du déconfinement de mai 2020, la mise en œuvre d'un protocole sanitaire strict ou l'instauration du click and collect, les bibliothèques ont su utiliser tous les outils modernes pour organiser la continuité de leur service auprès des citoyen-es. L'activité a même pu être maintenue malgré l'incendie du data center d'OVH de Strasbourg qui avait directement impacté le prestataire du service informatique. Depuis le 19 mai, la situation revient peu à peu à la normale. La fin de la « bibliothèque dynamique » a eu lieu le jour même : les usagers ont de nouveau pu s'asseoir sur des chaises et bouquiner dans les rayons. Les jauges, évolutives, sont toujours respectées en attendant le 30 juin et la fin des restrictions sanitaires. À partir de cette date, les bibliothèques reprendront le programme des animations qui se dérouleront tout l'été. Mais dès aujourd'hui, les étudiants, en période d'examens, peuvent venir travailler et réviser en petit groupe.

L'opération révision bac aura d'ailleurs lieu du 15 au 26 juin prochain. Des créneaux supplémentaires seront réservés aux étudiant-es les mardis, jeudis et vendredis de 10h à 13h.

...Et poursuivent leur projet de modernisation

Elles ont par ailleurs réussi à tenir une autre gageure :

celle de leur modernisation. Les choses ont été plusieurs fois repoussées en raison de l'épidémie mais ça y est, un nouveau logiciel qui gère les bibliothèques a été installé. Ainsi, depuis le 2 juin, les usager-es peuvent se rendre sur un nouveau site internet, beaucoup plus moderne que le précédent. De plus, depuis octobre, une application (*Bib en poche*) offre de nouvelles possibilités dont celle de pouvoir scanner le code-barres d'un livre n'importe où et de vérifier si un exemplaire est disponible en bibliothèque.

Outre ce chantier numérique désormais achevé, des automates de prêt ont été installés ainsi que des « boîtes de retour ». Les bibliothèques ont également mis en place une nouvelle gestion du parc informatique. À présent, les usagers peuvent réserver de chez eux des créneaux pour utiliser un ordinateur de la bibliothèque. Ils peuvent aussi réserver des créneaux pour jouer à des jeux vidéo sur des consoles ou ordinateurs dédiés.

Ainsi, si les bibliothèques ont dû se concentrer sur leurs missions traditionnelles pendant l'épidémie pour rester au service des usagers, elles ont réussi dans le même temps à engager un véritable changement en profondeur au bénéfice des Cachanais-es.

**Bibliothèque centrale - 11 rue Camille Desmoulins -
01 49 69 61 60**

**Bibliothèque La Plaine - 1 allée Pierre de Montreuil -
01 45 47 33 79**

**Bibliothèque Lamartine - 4 square Lamartine -
01 49 69 61 15**

bibliotheque.ville-cachan.fr/



Perrot

École municipale des sports en 2017.

Vers une École des Sports et des Découvertes

Forte de son succès, l'École municipale des sports (EMS) va faire peau neuve. Ce sont, pour l'année à venir, de nouvelles activités, plus variées et citoyennes, qui sont mises en place pour le plaisir des jeunes Cachanais-es.

Du sport oui mais moins "classique"

Qu'on se rassure ! L'EMS Cachan conservera toujours les grands traits de l'école municipale des sports que l'on connaît. Sa mission sera toujours de proposer une initiation à la pratique sportive aux enfants cachanais, scolarisés dans les écoles élémentaires de la ville. Mais les activités proposées vont évoluer pour s'enrichir. En effet, la Ville a choisi de mettre en place des pratiques sportives un peu plus novatrices, innovantes. En plus du basket, de l'escalade, bienvenue au taï-chi, au skateboard, à tous les styles de danse et au kin-ball, sorte de volley québécois sans filet, avec une balle géante et dont les règles prônent le respect des autres, l'esprit d'équipe et la coopération.

La tête et les jambes

Mais les changements ne s'arrêtent pas là. L'EMS devient l'École des Sports et des Découvertes. Les activités sportives vont être doublées par des activités de découverte organisées selon cinq grands pôles, thématiques : sport et environnement, sport et santé, sport et citoyenneté, sport et culture, sport et innovation. Ces cinq axes permettront, à travers le sport, de découvrir d'autres activités et de sensibiliser les enfants - et peut-être leur entourage - à tout un ensemble de notions et de valeurs aujourd'hui importantes.

Ainsi, les enfants s'initieront à la pratique du vélo et, à travers celle-ci, ils seront aussi bien sensibilisés au cycle de vie des objets (entretien, réparation) et à leur recyclage qu'à la sécurité routière. Ces ateliers permettront à nos chers petit-es de se créer des réflexes éco-citoyens. Des ateliers nutrition seront mis en place afin de les alerter sur l'importance d'une alimentation saine, équilibrée et de saison. L'initiation au handisport permettra de les sensibiliser aux handicaps grâce à des pratiques sportives adaptées. Et, pour illustrer ces découvertes, les enfants s'initieront à la photo ou montage vidéo et réaliseront des vlogs.

Plein d'expériences nouvelles à découvrir et à vivre, animées par une équipe compétente, en partenariat avec des associations locales, et que chaque enfant pourra partager en famille.

À vos marques, prêts ? Inscrivez-vous !

Sur le plan pratique, l'École des Sports et des Découvertes sera toujours au complexe sportif Léo Lagrange tous les mercredis matin, hors vacances. Ce seront désormais 180 enfants (contre 132 jusqu'alors) qui pourront bénéficier, dès 7h30, de son accueil.

Pré-inscriptions du 2 au 16 juillet selon les modalités habituelles (Portail famille ou formulaire papier au service Relation citoyen).

LE MOT DE ...

Zeïma Yahaya,

conseillère municipale déléguée aux sports et aux loisirs



Margot L'Hermitte

« La pratique sportive n'est pas innée. Et en fonction des catégories sociales ou culturelles, il peut y avoir des carences dans l'apprentissage sportif. Nous voulons une politique sportive avec une identité forte, sociale et inclusive, œuvrant pour que le sport soit un levier en matière de santé publique, de lutte contre les inégalités sociales, culturelles, pour l'insertion, pour l'égalité, pour la mixité et contre la violence.

Nous travaillons beaucoup pour permettre aux adolescentes, aux femmes d'avoir une pratique sportive libre, dans l'espace public, dans nos équipements municipaux et en associations. Une autre marque importante de notre action est de s'investir dans la lutte contre les violences sexuelles dans le monde du sport, mais aussi au-delà, notamment avec une association, Colosse aux pieds d'argile, qui intervient auprès des jeunes, des familles, des collègues et des associations pour informer et sensibiliser. »



Perrot

PORTRAIT

Robert Delbard, une vie cachanaise

« Les vieux sages sont des bibliothèques » dit le dicton africain. C'est également vrai ici, à Cachan, avec Robert Delbard, 101 ans, dont 77 passés dans la commune, et dont la mémoire est encore très vive.

Robert Delbard est affable lorsqu'il nous reçoit dans son salon du quartier Ouest-Sud. Il évoque son histoire, décrit les événements avec la rigueur et la précision du géomètre qu'il reste.

La ville de Cachan et l'homme étaient voués à se rencontrer. Le 21 janvier 1920, Robert Delbard naissait dans un petit village de l'Allier. Deux ans plus tard, Cachan s'émancipait d'Arcueil et

était érigée en commune indépendante. Mais pour l'heure, le fils de paysan grandit, passant de la ferme familiale au lycée de Montluçon. Bon élève, il entre ensuite à l'École Spéciale des Travaux Publics de Paris, dont il sera major de promo.

C'est en octobre 1938 que le jeune Robert découvre Cachan où avaient lieu les travaux pratiques de son école.

Le Maire de la Ville était alors le directeur de l'ESTP, Léon Eyrolles. De l'homme, Robert Delbard garde un souvenir fort : « Monsieur Léon Eyrolles arrivait tous les matins à 8h précises. Suivant toujours le même processus, on voyait son chauffeur ouvrir la porte arrière de la Renault Celtaquat, puis apparaissaient dans l'ordre le bouc, le visage et la puissante stature du patron. »

C'est ainsi qu'entre 1938 et 1942, le jeune Robert se rend régulièrement à Cachan, le plus souvent en vélo depuis Paris. La ville est alors bien différente, ainsi qu'il en témoigne. Le quartier Ouest-Sud n'est que champs

autour d'une église flambant neuve, l'église Saint-Jean. Seul le tracé des rues y annonce les constructions d'après-guerre.

En 1946, jeune marié, il implante son cabinet de géomètres-topographes avenue Carnot. Plus tard, son fils Philippe rejoint la société et mène avec lui les projets de rénovation du centre-ville, son efficacité lui attirant les éloges de la mairie.

La famille s'est agrandie. En 1954, les époux Delbard achètent un terrain à Cachan, dans le quartier Ouest-Sud, pour y bâtir leur maison. L'occasion pour Robert de s'investir plus encore dans la vie locale. Voisin actif, impliqué et décidé, il devient président de l'association des résidents de son quartier, essentielle pour régler les soucis liés à l'urbanisation progressive des lieux. Il est très actif également au sein de la paroisse de Saint-Jean de Cachan. Grand ami, avec son épouse, de Jacques Carat, maire de la Ville, il participe à différentes commissions municipales, dont l'urbanisme, s'investissant sans relâche. 77 ans plus tard, cette ville, dont il fut un pilier, lui doit beaucoup.

« La voirie du lotissement du Pont Royal était tracée, mais il y avait peu de bâtiments, sauf l'église, toute neuve - d'à peine deux ans d'âge - qui s'élevait à travers champs. »

« On est bien dans ce quartier... nos démarches ont toujours été utilement honorées. »

Pour vos travaux,
contactez...

SPTP & TP

Terrassement
Voiries et Réseaux Divers
Assainissement

- aménagements extérieurs
- raccordement à l'égout
- création de bateau d'accès
- terrassement

248 bis, rue Gabriel Péri – 94230 CACHAN
Tél.: 01 45 47 78 93
Courriel: contact@sptp-tp.fr

POMPES FUNÈBRES La Pensée

Petit
Funéraire
La pensée

4, avenue du Cimetière
94270 Le Kremlin-Bicêtre
lapensee@pr-groupe.fr
aux portes du cimetière

Organisation complète des obsèques

Tous rites religieux



Travaux de marbrerie
Prévoyance obsèques
Entretien de sépulture

Transferts de corps avant mise en bière
Déplacements tous secteurs géographiques

01 46 58 18 04 - 7j/7 - 24h/24

**Pompes funèbres - Marbrerie
Entretien de sépulture et fleurissement**

SAS BY PETIT – RCS Meaux 817 607 443 – SIRET 81760744300022 – APE : 9603Z
TVA Intracom FR25817607443 - n° ORIAS 17001457

fca
ISOLATION & RAVALEMENT
DE VOS MAISONS ET COPROPRIÉTÉS...
MURS • COMBLES • VMC • FENÊTRES

SCEAUX 01 41 87 08 25

MA PRIME RENOV'
Aide à la rénovation énergétique



COMMERÇANTS, ARTISANS

si vous désirez paraître dans
ce magazine, cet emplacement vous
est réservé.

Contactez-nous au :
06 25 23 65 66

M. Thierry COHEN :
studioparis@micro5.fr



COMMERÇANTS, ARTISANS

si vous désirez paraître dans ce magazine,
cet emplacement vous est réservé.

Contactez-nous au : **06 25 23 65 66**

M. Thierry COHEN :
studioparis@micro5.fr



ENCOMBRANTS

Les encombrants : facile & pratique

Pour garder la ville propre et agréable pour tous-tes, les équipes du service collecte des déchets ramassent, chaque semaine, près de quinze tonnes d'encombrants et dépôts sauvages.

En passant dorénavant chaque jeudi dans tous les quartiers de la ville, le service a adapté au mieux le calendrier des tournées aux besoins des habitant-es. Les équipes récupèrent les encombrants laissés par les riverain-es et les rapportent à la déchetterie CEMEX à Ivry-sur-Seine, où elles passent le relais aux prestataires spécialisés. Les encombrants sont par la suite triés et les parties qui peuvent être recyclées sont revalorisées par l'établissement.

Pour autant, beaucoup d'actes d'incivilités persistent et les encombrants sont déposés à n'importe quel moment de la semaine. Ces dépôts sauvages sont illégaux. Il suffit pourtant de déposer ses encombrants devant son domicile la veille du jour de collecte (mercredi à partir de 18h). Le volume par habitant-e autorisé est de 2 m³.

Aussi, si vous ne pouvez pas déposer vos encombrants pour le jeudi ou que vos encombrants sont trop importants (au-delà de 2 m³), vous pouvez vous rendre à la déchetterie mobile, ouverte le 2^e et 4^e samedi de chaque mois (sauf en août) de 9h à 12h30 au 106 rue Gabriel Péri, à l'Haÿ-Les-Roses. Ce sont des gestes de bon sens et de civisme. Il en va de la responsabilité de chacun-e, d'adopter un comportement citoyen, pour que nous puissions tous-tes profiter de trottoirs propres, dégagés et d'un espace public.

+ d'info : ville-cachan.fr

COLLECTES DU MOIS

● Collecte des déchets ménagers

Ils sont collectés les lundis, mercredis et vendredis.

● Collecte sélective des emballages

Ils sont collectés les mardis et jeudis.

Rappel : depuis le 1^{er} octobre 2019, tous les emballages se trient.

+ d'info : citeo.com

● Collecte des déchets verts

Depuis le 24 mars la collecte des déchets verts a repris. Pour le secteur Est (depuis le côté A6 jusqu'à la délimitation Cousin de Méricourt / Camille Desmoulins / Division Leclerc) de la ville, ces déchets seront désormais collectés tous les mardis depuis le 23 mars. Pour le secteur Ouest (depuis la RD920 jusqu'au prolongement avenue du Cousin de Méricourt / rue Camille Desmoulins / avenue de la Division Leclerc inclus), la collecte est organisée tous les mercredis depuis le 24 mars.

Des sacs biodégradables sont distribués au château Raspail les mercredis de 14h à 18h, les vendredis de 14h à 18h et les samedis de 9h à 12h.

● Collecte des encombrants

Les encombrants sont collectés **chaque jeudi, dans toute la ville sans distinction de secteur.**

● Pensez à la déchetterie de proximité Recycl'inn !

La déchetterie de proximité est mise à disposition des habitants **le 4^e samedi du mois** (sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 6 mois) au 104 avenue Gabriel Péri (entre les ronds-points Lunain/Saussaies). **Rendez-vous le samedi 26 juin de 9h à 12h30.**

● Déchets toxiques

Samedi 19 juin de 9h30 à 12h30 au marché Carnot, de 13h30 à 14h45 sur le parking Belgrand et de 15h à 16h30 sur le parking Eustache Deschamps. Le camion ONYX collecte les piles et les déchets toxiques.

● La Ressourcerie la Mine

Collecte, valorisation et revente de meubles et d'objets. Dépôt d'objets : du mercredi au samedi de 11h à 17h30. Collecte à domicile pour des volumes importants : prise de rendez-vous collecte@ressourcerie-la-mine.com, 74 avenue de la Convention à Arcueil.

● Collecte de vêtements

Vous souhaitez faire don de vêtements en bon état dont vous n'avez plus l'usage, pensez aux associations : La Pièce solidaire. ([la piecesolidaire.fr](http://lapiecesolidaire.fr))

MENUS DU MOIS DE JUIN

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Du 31 mai au 4 juin	Salade de maïs, "Emincés de bœuf à la chinoise", Courgettes sautées, Yaourt à la vanille, Fruit	MENU VÉGÉTARIEN Betteraves Rouges, Ciboulette, chili végétarien, Camembert, Compote de pomme-abricot	Taboulé, Escalope de porc au jus, Carottes braisées, Emmental, Fruit	Salade de tomates vinaigrette, Rôti de dinde au cidre, Epinards à l'égyptienne, Fromage Blanc individuel, Crumble de pomme-framboise	Salade Batavia, "Brandade de colin au curry", Bleu, Fruit
Du 7 au 11 juin	MENU VÉGÉTARIEN Concombre à la crème, Riz Cantonais aux Légumes, Fromage Blanc, Poire au Sirop	Tarte au fromage, Sauté de Dinde au basilic, Brocolis vapeur, Yaourt nature, Fruit	Céleri Rémoulade, Couscous de poulet Carré, Cocktail de fruits	Pastèque, "Filet de hoki à la crème de citron", Haricots verts sautés, Montboissié, Riz au lait	Salade de cœurs de palmiers, "Rôti de porc au thym", Lentilles, Petit-suisse aux fruits, Fruit
Du 14 au 18 juin	Radis beurre, "Filet de colin sauce marocaine", Coquillettes, Tomme blanche, Fruit	Salade de pommes de terre oignons rouges, "Côte de porc charcutière", Petits Pois, Coulommiers	Melon vert, Rôti de veau à la dijonnaise, Endives au miel, Petit-Suisse nature, Tarte aux pommes	MENU AMÉRICAIN (cheeseburger / steak haché), Glace Sunday individuelle	MENU VÉGÉTARIEN Salade Verte aux Herbes, gnocchi à la Napolitaine, Faisselle, Pruneaux au Sirop
Du 21 au 25 juin	Carottes râpées vinaigrette citronnée, Escalope de dinde crème de champignons, Blé pilaf, Mimolette, Fruit	Salade de lentilles à l'échalote, Sauté d'Agneau, Ratatouille fraîche, Yaourt nature, Fruit au Sirop	MENU VÉGÉTARIEN Salade de Concombre, Lasagnes Epinards, Ricotta, Comté, Fruit	Salade de pois chiches à la menthe, Jambon blanc, Purée crécy, Fromage blanc aux fruits, Fruit	Melon charentais, "Bœuf bourguignon", Haricots plats, Munster, Semoule au lait
Du 28 juin au 2 juillet	Feuilleté au fromage, Tajine de Hoki, Semoule, Yaourt aux fruits mixés, Fruit	MENU VÉGÉTARIEN Salade pépinettes, Omelette Nature, Courgette, Demi-chèvre, Gâteau au chocolat et crème anglaise	Salade de boulgour, Poulet rôti, Chou-fleur Béchamel, Fromage blanc, Fruit	Céleri bio aux noix, Rougail de saucisse Riz Kiri, Poire au sirop	Salade de maïs et endives, Steak haché, Ratatouille et pommes de terre, Yaourt à la vanille bio, Fruit

La composition des menus est susceptible d'être modifiée, merci de votre compréhension.



COMPTE CITOYEN

Les réservations pour les accueils de loisirs des vacances d'été se tiendront jusqu'au dimanche 13 juin inclus.

- Réservez en ligne sur l'espace famille de la ville : ville-cachan.fr
- Déposez le formulaire de réservation aux accueils de la Mairie de Cachan ou au Service Relation Citoyen

CARNET DU MOIS DE JUIN

Bienvenue à

Maxence Peter, Lyna Khayati, Camélia Tlili, Yanis M'Chirki, Lisa Rodriguez-Vachoux, Lilya Boukraa, Massé Diomande, Léane Ramadan, Samuel Blumenthal Masson, Akshara Navinan, Timéo Porchez, Sienna Douarre Keary, Arthur Ruiz Brousseau, Maximilien Lebaillly, Alexandre Courrier, Emma Slimani, Yoel Lisbona, Eloïse Capuano, Roméo Frebourg, Edouard Nguyen, Fatima Diallo, Noor Lkherba

Ils ou elles se sont uni(e)s :

Nathalie Randrianarison et Toavina Rajaonarivelo, Blandine Dalle et Stéphane Chanrion

Ils nous ont quittés :

Marie Cornet (veuve Delacourt), André Lefebvre, Suzanne Lamounette (veuve Houssat-Bordenave), Jean Croquison, Abdelkader Mernizi, Germaine Voidey (épouse Moussat), Monique Frontice,

Pierre Lacoste, Mongi Ben Cherifa, Serge Sibony, Joël Hermy, Andrée Arnould, Abderrahmane Agoumi, Simone Arnaud (veuve Bonnet), Jaafar Daroui, Renée Place (veuve Guérin), Bautista Martinez-Raposo, Rolando Faria Begonha, Djibril Traoré, Bernard Pasquiou, Gaston Wassong, André Rohmer, Marthe Raveloarisoa (veuve Robinson), Dalla Dansira (épouse Coulibaly)

HORAIRES DES SERVICES PUBLICS

● Hôtel de Ville

8 rue Camille Desmoulins
01 49 69 69 69

Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h15 à 12h et de 13h30 à 17h15. Fermé le jeudi matin.

Samedi de 8h45 à 12h30.

● Commissariat de Cachan

15 rue Marx Dormoy - 01 45 46 73 00
commissariat-le-kremlin-bicetreinterieur.
gouv.fr

● Médiation familiale

Situations conflictuelles au sein de la famille (consultation, médiation). Gratuit.

Jeudi 17 juin de 9h à 17h – permanence téléphonique - Tél : 01 41 98 36 40

● Ecrire ensemble

Aide à la rédaction de courriers, documents administratifs (sauf documents fiscaux) et oriente vers les services ou organismes compétents. Sur rendez-vous au 06 73 89 05 62

- **À la Direction du Développement Social** : mardi, mercredi et samedi : 9h à 11h30.

- **À la Bibliothèque centrale** : mardi et vendredi : 14h à 17h.

● Point Info Familles

Mardi 15 juin, grange Gallieni,
2 rue Gallieni. Tél. : 01 45 47 70 95

Informations sur les inscriptions en crèche.

● ADIL

Association départementale d'information sur le logement pour les propriétaires et locataires.

Tél. : 01 84 77 09 59

Mardi 8 et 22 juin de 14h à 17h, à la Direction du Développement Social.

● Service de Soins Infirmiers à Domicile de la ville de Cachan (ACSMD)

Intervention à domicile, sur prescription médicale, d'infirmières et d'aides-soignantes auprès des Cachanais de plus de 60 ans, handicapés de moins de 60 ans et patients Alzheimer.

Tél. : 01 45 47 06 35

● AERA

Accueil, Écoute, Rencontre, Adolescence est un lieu de soutien pour les jeunes et leur famille. Soutien psychologique, guidance parentale.

19 rue Cousté. Tél. : 01 45 46 64 39.

Ouvert le lundi, mardi, mercredi, vendredi de 10h à 19h et le jeudi de 13h à 19h, sur rendez-vous.

PHARMACIES DE GARDE

Dimanche 6 juin : pharmacie du Parc, 13 Avenue de la Division Leclerc

Dimanche 13 juin : pharmacie Raspail, 37-39 rue Emile Raspail, Arcueil

Dimanche 20 juin : pharmacie des Arcades, 10 rue Guichard

Dimanche 27 juin : pharmacie du Chaperon Vert, 8 rue Lounes Matoub, Arcueil

Dimanche 4 juillet : pharmacie de la Plaine, 40 avenue du Marechal de Lattre de Tassigny

● Agent de proximité de la SGP

Laëtitia Hadad est l'agent de proximité missionné par la Société du Grand Paris. Son rôle est de répondre à toutes vos questions sur l'avancée des travaux de la gare et du futur métro. Vous pouvez la joindre au 06 68 85 05 81.

● Mission locale INNOVAM

La Mission locale Innovam guide les jeunes dans l'élaboration de leur parcours individualisé. Accueil sur rendez-vous. 1 rue de la Gare. Infos au 01 41 98 65 00

RENDEZ-VOUS

Centre municipal de santé

Le Centre municipal de santé Georges Grün propose une offre importante de soins médicaux et paramédicaux de qualité. Les patients-es peuvent bénéficier des consultations de médecine généraliste, de médecine spécialisée (cardiologue, dermatologue, diabétologue, endocrinologue, gynécologue...), de dentistes ainsi que de kinésithérapeutes.

Prise de rendez-vous en ligne

Une plateforme de prise de rendez-vous est accessible à tous les patient-es et permet d'accéder aux plages de consultation des médecins. Vous pouvez y prendre rendez-vous, le modifier ou l'annuler en ligne si besoin. Pour prendre un rendez-vous, il suffit de créer



un compte lors de la première connexion. Un SMS de rappel vous sera envoyé 24 heures avant la date de consultation.



cachan.contactsante.fr/RendezVous

Adresse : 7 avenue Cousin de Méricourt.

Tél. : 01 49 69 61 40

Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 18h, et le samedi matin de 9h à 12h.

**ÉLECTIONS
DÉPARTEMENTALES
ET RÉGIONALES**

**DIMANCHES
20 & 27 JUIN
2021**

PENSEZ À LA PROCURATION !



**2 PROCURATIONS POSSIBLES
PAR PERSONNE**

**PROCÉDURE SIMPLIFIÉE SUR
MAPROCURATION.GOUV.FR**

» + d'infos : ville-cachan.fr «

